

COMMUNE de BONDIGOUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
5 juin 2026

L'an Deux Mil vingt-six, le 5 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Bondigoux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ROUX Didier, le Maire.

Convocation et affichage du 26 mai 2026

Nombre de Membres : 15- en exercice 11-présents 01-absents 03-Pouvoirs

Présents : Didier ROUX, Michel GAIO, Véronique BONHOMME, Pascal LUGAN, Corinne LEROY, Vivian RUBIO, Arnaud VIDALLET, Véronique HEMON, Fiona BABRON, Aurélie BROUSSE, Thibaut ACRIZ.

Ont donné procuration : Thierry PEREZ à Michel GAIO, Nathalie SOURBIER-CAZELLES à Didier ROUX, Céline PEREZ à Fiona BABRON.

Absent : Eric GEORGES.

Secrétaire de séance : Corinne LEROY

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2026.
- 2- Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.
- 3- Désignation d'un représentant à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Val'Aïgo.
- 4- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2026

Le Procès-Verbal de la séance du 28 avril 2026 a été adressé avec la convocation aux membres de l'assemblée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents à la réunion du 28 avril 2026.

2- Désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixant le mode de scrutin et fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal est appelé à élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants au scrutin majoritaire à deux tours.

1. Election des délégués titulaires :

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Thierry PEREZ

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Didier ROUX

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Nathalie SOURBIER-CAZELLES

2. Election des suppléants :

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Michel GAIO

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Arnaud VIDALLET

A été élu avec 14 (quatorze) voix au 1^{er} tour : Véronique HEMON

3- Désignation d'un représentant de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Val'Aïgo.

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L 2131-1 et suivants,

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2121-21,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Considérant l'installation du nouveau Conseil municipal lors de sa séance du 28 mai 2020,
 Considérant dès lors la nécessité de désigner le représentant du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Val'Aïgo,

Vu le vote du Conseil municipal à l'unanimité de procéder à la désignation de son représentant à main levée,

Vu l'appel à candidatures,

Considérant qu'un seul candidat a fait acte de candidature,

M. ROUX Didier est candidat.

Le Conseil, après discussion, le quorum étant vérifié, à l'unanimité :

→ **Nomme** M. ROUX Didier comme représentant de la CLECT.

- **Mandate** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

4 - Questions diverses.

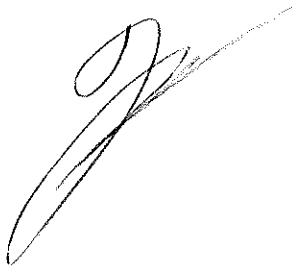
Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20

| |
|---|
| <p>Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 5 juin 2026</p> |
|---|

| N° Délibération | Objet de la délibération | Résultat du vote |
|-----------------|---|------------------|
| 2026-05-06-029 | Désignation de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026. | A l'unanimité |
| 2026-05-06-030 | Désignation d'un représentant de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Val'Aïgo. | A l'unanimité |

Le Maire,
Didier ROUX



La Secrétaire,
Corinne LEROY

